

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010

**AFFILIATION D'UN ORGANISME AU CENTRE DE GESTION du Nord :** Avis favorable pour l'affiliation du Syndicat mixte des aéroports de LILLE LESQUIN et MERVILLE

---

### **ADHESION de communes au SIDEN SIAN**

Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF (I) – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (II) – EAU POTABLE et INDUSTRIELLE (IV) : RIBECOURT LA TOUR (59)

Compétences EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE (VI) - CLARQUES (62) et VAUXREZIS (02)

Compétences ASSAINISSEMENT COLLECTIF (I) – EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE (VI) - DELETTES (62) et THEROUANNE (62)

---

**ADHESION de commune(s) au SIABY :** Compétence HYDRAULIQUE : TERDEGHEM (59)

---

### **DELEGATION de signature au MAIRE pour les PERMIS DE CONSTRUIRE et les ACTES concernant les bâtiments communaux.**

Lors des rédactions d'actes ou des émissions de permis de construire nécessaire à la mise en œuvre des travaux, nous nous heurtons fréquemment à un problème d'ordre purement administratif : l'autorisation de signature par le Maire des ACTES et des PERMIS de CONSTRUIRE pour les propriétés communales. Le CONSEIL MUNICIPAL **DECIDE**, dès lors qu'il en aura délibéré auparavant :

- D'autoriser le Maire à signer les ACTES notariés, conventions... lors des acquisitions, cessions ou mise à disposition d'immeubles communaux
  - D'autoriser le Maire à signer les ACTES d'URBANISME (permis de construire...) relatifs aux bâtiments et immeubles communaux.
  - De dire que ces dispositions courent pour la durée du mandat
- 

### **ADHESION AU PROGRAMME EPODE – convention de partenariat avec le PAYS des MOULINS**

Les membres de la Commission Jeunesse de la Commune d'ESQUELBECQ, à l'initiative du PAYS DES MOULINS DE FLANDRE et sous impulsion de Sylvie DESMARESCAUX, Sénatrice du Nord, a été contactée pour adhérer au programme EPODE – *Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants*.

Au niveau local, c'est le PAYS des MOULINS qui centralise les communes partenaires et qui diffusera les informations. 12 communes sont pressenties, dont 3 dans le territoire de la CCY ; une réunion de présentation et d'information se tiendra le 20 avril prochain au siège du PAYS des MOULINS.

Le conseil municipal DECIDE de présenter la candidature de la commune d'ESQUELBECQ dans le programme EPODE, de désigner Frédéric DRIEUX, Conseiller Municipal membre de la Commission Jeunesse, référent de la Commune et de signer une convention de partenariat pour 5 ans avec le PAYS des MOULINS.

---

**Reversement de subvention Jeunesse & Sports aux associations participantes :** Lors de la programmation 2009 deux associations, l'ACRY et la Flânerie, ont participé aux activités du CONTRAT EDUCATIF LOCAL ; ces actions ont été validées par JEUNESSE & SPORTS. La participation reçue est à reverser ces associations : ACRY = 500 € (rapprochement des jeunes dans les APS) et La Flânerie = 600 € (découverte de l'âne au travers des randonnées).

---

### **P.L.U. : BILAN de la CONCERTATION PREALABLE et ARRET du PROJET**

#### **I - BILAN DE LA CONCERTATION - Déroulement :**

- Novembre 2004 : - Affichage au public, en mairie, d'un pré-projet - communication dans le journal local N°16 « Le Petit Esquelbecquois » - distribution toutes boîtes aux lettres d'un questionnaire sur les objectifs de développement, d'aménagement et de préservation.
- Octobre 2009 : - communication dans le journal local N°31 « Le Petit Esquelbecquois »
- De novembre à décembre 2009 : exposition en mairie, du projet du Plan d'aménagement et de développement durable et publicité affichée dans tous les bâtiments publics communaux - ouverture en mairie d'un registre d'observations à destination du public - permanence du Maire ou d'un élu chaque vendredi de 17 h à 18 h 30 - Information sur le site internet de la commune - Information dans la presse locale.

89 réponses ont été réceptionnées, soit 12.2 % de participation. Treize commentaires et remarques ont été portés sur le registre :

1- bruit secteur gare : il est prévu l'extension possible d'entreprises existantes. Il est donc nécessaire d'empiéter de 40 mètres environ sur la zone agricole à l'ouest de la ligne SNCF. L'extension de la zone industrielle est inscrite au nord de la RD 17 vers la voie romaine.

2- Les remarques faites concernant l'environnement et la qualité de vie : la procédure de réalisation d'une Zone d'Aménagement Concertée a été le choix du conseil municipal, car la création de ZAC oblige une réflexion complète en matière d'habitat, d'environnement et de qualité de vie.

3- Espace de jeux pour enfants : une réflexion globale a été menée pour la plaine des archers. Après une 1<sup>ère</sup> phase de travaux comprenant la salle de la chênaie et le parking, une 2<sup>ème</sup> phase, comprenant le parking secondaire, l'espace de jeux pour enfants et la liaison piétonne avec l'allée traversière, sera réalisée et achevée pour le 30/06/2010.

4- Terrain privé en zone industrielle : cette demande ressort de l'intérêt privé.

5- Sécurité – contournement des poids lourds : La phrase, « créer un circuit parallèle à la circulation des poids lourds et la déviation des véhicules lorsque la place est bloquée », a porté à confusion auprès du public, la place étant interdite à la circulation 3 à 4 fois par an lors des grandes fêtes locales (patate feest, nuit du livre, brocante).

**II – ARRET DU PROJET du PLAN LOCAL D'URBANISME** - En s'inscrivant dans une démarche de projet et de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir : préserver et valoriser l'aspect villageois de la commune - protéger et préserver les espaces agricoles - protéger et mettre en valeur les espaces naturels et patrimoniaux - préserver les zones humides, et la vallée de l'Yser - permettre la mise en place d'une zone d'activité intercommunale en extension de la zone industrielle existante - prendre en compte des documents supra communaux (ex SCOT – SDAGE ...)

**Mise en place du REGLEMENT DE FLEURISSEMENT DE LA PLACE** - Le Conseil Municipal a décidé le 31 mars dernier de mettre en place une stratégie de fleurissement de la place, par l'acquisition de jardinières, la définition d'un périmètre et la préparation d'un règlement de fleurissement à acter entre les riverains et la Commune. Contenu résumé du règlement :

- **ENGAGEMENTS de la Commune** : mise à disposition, installation et fixation de jardinières (si nécessaire et voir au cas par cas) garnies ; le matériel reste propriété de la commune ; il sera stocké par la commune durant l'hiver
- **LIMITE des ENGAGEMENTS des riverains** : entretien des végétaux, information en mairie en cas d'incidents nécessitant l'intervention des services municipaux

#### INITIATIVES DES ELUS

**Mr le Maire**, pour information :

1 – **les Adjoints se réunissent chaque jeudi** en mairie afin de débattre des affaires communales – tous les élus souhaitant y participer sont les bienvenus.

2 – **J'ai rencontré les des cafetiers de la place** concernant le problème de leur fermeture le dimanche après-midi, ce que je comprends (préservation de la vie de famille), mais qui devient un réel problème compte tenu de l'ampleur prise par le village du livre. Je leur ai proposé une solution qui pourrait être pilotée par l'OT, non pas en concurrence mais pour suppléer à une carence ; ils y sont favorables. Je souhaite toutefois les rencontrer à nouveau la semaine prochaine, avec une délégation d'élus, afin d'en débattre. Il y a caractère d'urgence, la saison est ouverte.

**Délégation d'élus volontaires** : Pascale Vanpeperstraete, Nathalie Barbez, Richard Delauttre, Sylvain Kahn.

3 – fête de la marine avec le village du livre à partir du samedi 24 à 12h : inauguration en MW

4 – **Esquelbecq figure dans la brochure nationale des villages du livre**. Il est prévu le dimanche 27 juin un déplacement en bus à REDU, village du livre regroupant 24 professionnels du livre, afin de prendre la dimension du concept et pouvoir échanger avec le Président de l'association.

5 – **il est prévu une journée découverte dans le cadre des travaux de l'école** avec le cabinet ADA le 17 mai : visite de l'usine STABILAM et d'un chantier en Belgique

6 – **point sur le rendez-vous avec le Sous Préfet la veille** pour présenter la commune :

- a. il fera tout ce qui est en son pouvoir pour la DGE de l'école : les 3 phases annuelles permettent d'étaler le montant de la subvention d'investissement sur 3 exercices
- b. il a pris note du RDV du 3 juillet : nuit du livre

7 – **distribution de "la lettre"** du petit esquelbecquois

8 – **mise en berne des drapeaux** ce week end en raison des funérailles du Président de la république de Pologne. **Paul Desmidt**, chargé des questions protocolaires, s'en occupe

**Pascale Vanpeperstraete** : dans le cadre de la reconnaissance de la Commune en tant que VILLAGE PATRIMOINE, des panneaux (format A2) seront fournis par le PAYS et posés par la commune aux endroits stratégiques ; ils seront traduits en français, anglais, néerlandais ; les élus décident d'y ajouter le flamand.

Il faut dès à présent trouver des guides volontaires et bénévoles. L'expérience du Pays créateur du concept (baie du Mt St Michel) montre que les guides fonctionnent à l'appel d'un groupe, la veille, s'ils sont disponibles.

**Marie-Thérèse BAELEN** commente les plans du futur columbarium : situé au fond du cimetière il serait composé, dans une 1<sup>ère</sup> phase, de 2 pyramides de 12 cases chacune (marbre rose et noir) ; une extension est prévue, à plus long terme, pour accueillir d'autres monuments pour faire un ensemble de 80 cases.

**La séance est levée à 21h45**